departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 27 septembre 1996

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal :

le 13 Septembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 30 Septembre 1996

Demande de subvention au Conseil Régional - Centre de Formation des Apprentis Municipal

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALIBELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel
PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET,
M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI,
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Mme Christiane FASILLEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à Mme Christiane FASILLEAU.

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.

Excusée:

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D96324

<u>Enseignement Secondaire et Supérieur</u> Demande de subvention au Conseil Régional - Centre de Formation des Apprentis Municipal

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le CFA Municipal de Niort présente chaque année un budget en équilibre et alimenté en recettes par la taxe d'apprentissage.

Un programme d'investissement a donc été présenté pour l'année 1996 par le Directeur Pédagogique pour faire face à différents besoins :

- remplacement de matériel devenu obsolète et qui ne répond plus aux normes de sécurité,
- acquisition complémentaire de matériel pour améliorer l'enseignement ou augmenter les postes de travail proposés aux apprentis,
 - acquisition de matériel informatique suite à la mise en place, par la région, du logiciel WINCFA.

Le coût de ce projet est estimé à 83.012,63 Francs TTC.

Pour l'exercice 1996, 60.399,90 F sont affectés à l'investissement du CFA et imputés au 901.15.2158.

Afin de permettre la réalisation du programme d'investissement proposé pour l'année 1996, une subvention peut être sollicitée auprès de la Région Poitou-Charentes.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser la réalisation de ce programme,
- solliciter pour ce programme, une subvention auprès de la Région Poitou-Charentes.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

Ordre du jour